

# *SAULNIÈRES*



## BULLETIN MUNICIPAL

janvier 2013



# LE MOT DU MAIRE

*L'année 2012 se termine et nous a apporté à chacun son lot de joie et de peine, de satisfaction et de contrariété.*

*Un événement important a marqué, en 2012, la vie de Saulnières : le déménagement de la mairie dans les locaux rénovés du presbytère. Ce nouvel espace fonctionnel et agréable permet d'accueillir les usagers dans les meilleures conditions. L'inauguration prévue au printemps permettra à chacun d'apprécier les travaux réalisés.*

*Le projet de lotissement, en face de l'ancienne mairie, a moins avancé que ce que nous avons souhaité. En début d'année 2012 nous avons choisi le bureau d'études Atelier du Marais, de Fougères, pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'opération. Ce prestataire a été à l'écoute et a bien répondu à nos attentes. Hélas un écueil est venu contrarier notre projet. Un lotisseur convoite le terrain, et n'a pas hésité à nous assigner devant le tribunal administratif lorsque nous avons fait valoir notre droit de préemption. Je déplore ces façons d'agir, et regrette que des personnes de la commune soient mêlées plus ou moins directement à cette affaire très préjudiciable pour Saulnières.*

*Le projet d'extension de l'école a bien avancé et verra le jour en 2013. Après le choix des entreprises courant janvier, les travaux devraient débiter en février.*

*La construction des ateliers relais de la zone d'activité intercommunale des Salines est pratiquement terminée. Les locaux sont prêts à accueillir des entreprises.*

*En ce début d'année je vous souhaite à toutes et à tous, au nom de l'équipe municipale, une bonne et heureuse année.*

*Que 2013 vous apporte joie, bonheur et santé.*

*François Pilard.*

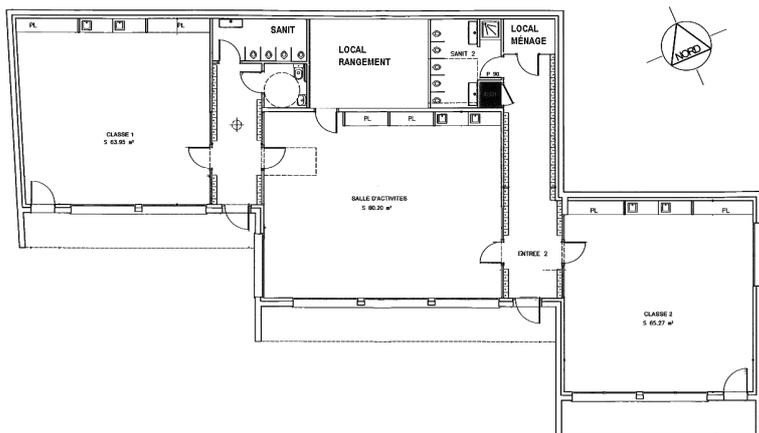
# Dans ce numéro :

	Sommaire	2
	Classes 2	couverture
<b>Le Mot du maire</b>		1
<b>Informations Communales</b>		
	Travaux 2013 (extension école )	3
	Aménagement Centre Bourg	4
	Vente bois - Assainissement Les Croix Le Mortier	5
	Mairie - bilan	6
	École	7
	Rencontre Saulnières 28	8-9
	Urbanisme 2012 - Tarifs : assainissement - salles	10
	Etat Civil 2012 - Bibliothèque « Des Livres et Nous »-	11
	Exposition Guerre d'Algérie	12
	Tous pour la vie	13
<b>Informations diverses</b>		
	Communauté de Communes - Compétences - Les permanences	14
	ZA Les Salines - Espace paysage	15
	Location de véhicule - Les Ptsts Petons	15
<b>Les Associations communales</b>		
	Club Saint Martin	16
	ETOILE SPORTIVE : Football - Tennis de Table	16
	Les Enfants d'Abord -	17
	Manifestations 2013	17
<b>Autres associations</b>		
	Office Cantonal des Sports - Les Menhirs	18
	ADMR	19
	Mode d'Emploi - Epicerie sociale	20
	Le Local	21
	Espace jeunes - Espace multimédias	21
<b>Informations utiles</b>		
	Le PAE - Les brèves du Pays des Vallons de vilaine	22
	SMICTOM - horaires déchetterie- déchets verts	23
	Bassin du Semnon	24-25
	MSA	26
	Les formalités administratives	27
	Permanences diverses	28
	Commerçants - artisans	couverture

# Informations communales

## Les Travaux 2013

### Extension école



Le permis de construire a été délivré le 12 octobre 2012.

Le projet comprend :

➤ la réalisation d'un bâtiment au nord du jardin près de la cantine. Ce bâtiment est constitué de 2 classes, l'une de 64 m<sup>2</sup>, l'autre de 65 m<sup>2</sup>, et d'une classe d'activités de 80 m<sup>2</sup> entre les 2 classes.

➤ la construction d'une chaufferie en pignon du préau existant. Cette chaufferie sera équipée de 2 chaudières à granulés de bois qui assureront le chauffage du nouveau bâtiment, et remplaceront les 2 chaudières à fioul existantes.

La consultation a été lancée le 15 novembre 2012. La commission d'appel d'offres a procédé à l'ouverture des plis le 19 décembre.

Nous avons reçu des propositions pour tous les lots. Le Maître d'Œuvre procède à l'analyse des offres avant passation des commandes. Le coût des travaux devrait correspondre à l'estimatif initial. Compte tenu des échéances en cours le chantier débuterait courant février 2013.

#### Financement du projet

Travaux	513 000 €	État	240 000 €
Chaufferie	50 000 €	Région	30 000 €
Architecte	58 650 €	Autofinancement	378 650 €
BET fondations antisismiques	8 000 €		
BET fluides	10 000 €		
Bureaux contrôles + SPS	9 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>648 650 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>648 650 €</b>

# Informations communales ...

## « Lotissement ? »

Après l'abandon de notre projet par la SADIV nous avons lancé fin 2011 une consultation afin de choisir un maître d'œuvre pour réaliser l'étude d'urbanisme préalable à la création de lotissements.

Douze candidats ont répondu à notre appel d'offre et nous avons finalement retenu le bureau d'étude Atelier du Marais à Fougères pour un montant de 46 500 € TTC, auquel il faut ajouter le dossier d'incidence loi sur l'eau pour un montant de 3 588 € TTC.

La commande a été finalisée le 27 mars 2012 et le bureau d'étude s'est mis à l'œuvre.

Au cours de plusieurs réunions avec la commission urbanisme nous avons affiné le projet.

Courant septembre Atelier du Marais nous a présenté sa proposition ainsi qu'une estimation financière des travaux.

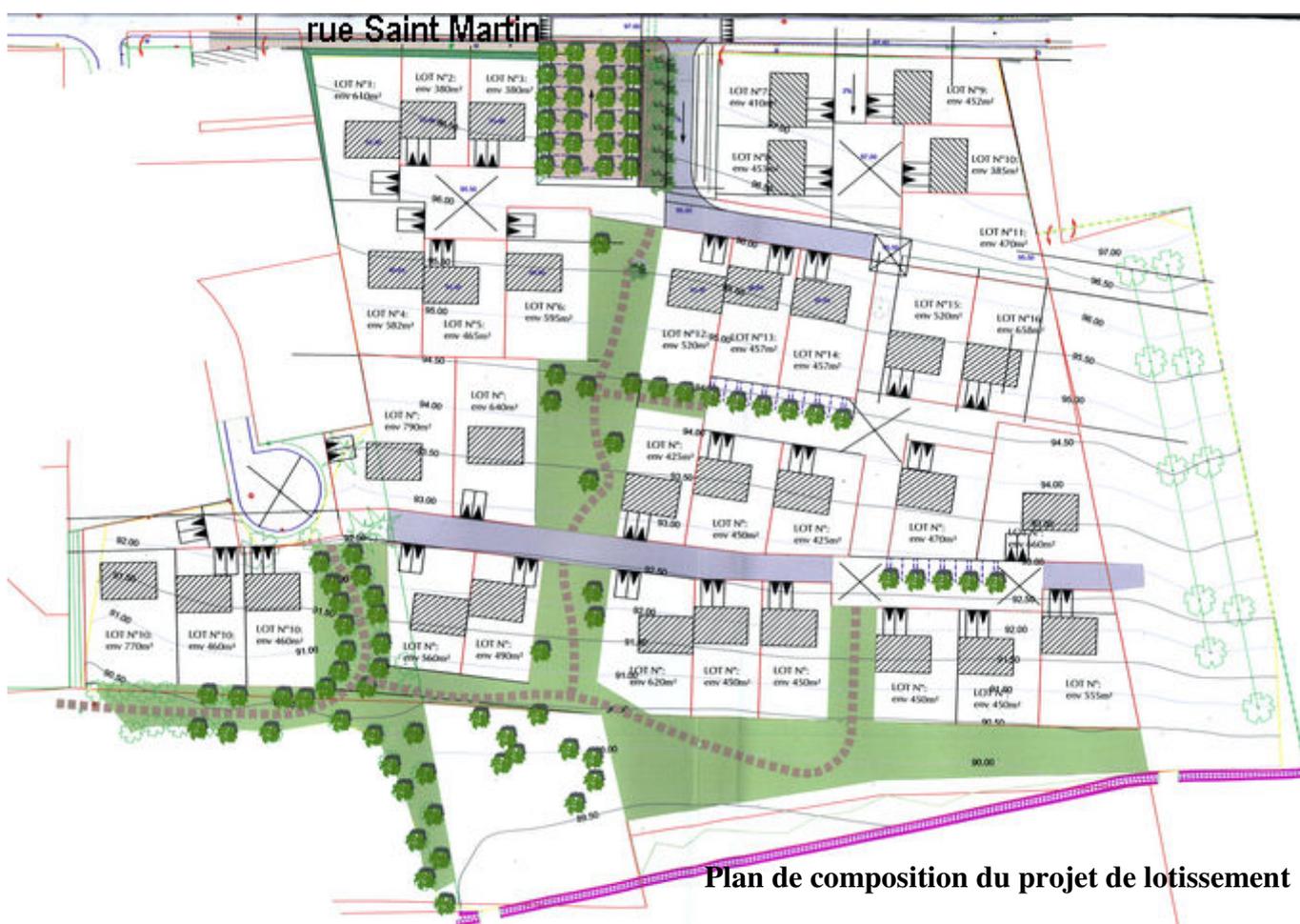
Le projet comprend la viabilisation de 30 lots libres dans le terrain en face de l'ancienne mairie, la création d'une rue entre la rue Saint Martin et la rue des Paludiers pour desservir le nouveau lotissement et l'école, l'aménagement des abords de l'école au droit de la nouvelle rue et le réaménagement de la rue Saint Martin depuis la ruelle des Francs Bourgeois jusqu'à la nouvelle mairie.

L'ensemble de ces travaux a été estimé à 1 053 901 €. Montant qui serait intégralement supporté par la vente des terrains à bâtir.

Le projet qui privilégie les espaces verts et cheminements piétons a fait l'unanimité du Conseil Municipal. Mais pour le réaliser il faut être propriétaire du terrain ...

En 2011 nous avons fait une proposition aux propriétaires. Cette offre d'un montant de 72 200 € avait été acceptée par le mandataire judiciaire des Consorts Ayina, les propriétaires. Début 2012 nous avons renouvelé notre offre par l'intermédiaire de notre notaire. Le mandataire judiciaire nous a à nouveau confirmé la recevabilité de notre offre et nous avons proposé un compromis de vente sur la base de cette offre. Nous en étions là lorsque le 21 juin 2012 nous avons reçu une DIA (déclaration d'intention d'aliéner) faisant état d'un compromis de vente entre les propriétaires et un aménageur rennais qui proposait d'acquérir la parcelle pour un montant de 120 000 €.

Le terrain étant dans le périmètre du DPU (droit de préemption urbain) le Conseil Municipal a décidé en juillet de faire valoir ce droit en proposant l'acquisition au prix convenu avec le lotisseur soit 120 000 €. A la fin du délai légal (2 mois) nous avons appris fin septembre que notre proposition faisait



Plan de composition du projet de lotissement

# Informations communales ...

l'objet de deux recours auprès du Tribunal Administratif, émanant du lotisseur rennais. Le premier recours en référé sur la forme a été jugé le 26 octobre 2012. La commune a été déboutée au prétexte que nous avons préempté la totalité de la parcelle alors qu'une petite partie (environ 2 000 m<sup>2</sup>) au sud n'est pas constructible et ne fait pas partie du périmètre du droit de préemption. Le second recours sur le fond devrait être jugé au cours du 1er trimestre 2013. D'ici là, nous ne pouvons pas faire grand-chose. Espérons que cette fois le jugement nous sera favorable. Sinon il nous restera le recours à l'expropriation.

## Assainissement « Les Croix Le Mortier »

Le zonage d'assainissement adopté pour la commune de Saulnières prévoyait de raccorder les lieux dits « Les Croix » et « Le Mortier » au réseau d'assainissement collectif.

Les relevés de niveaux effectués par le cabinet Éguimos courant 2012 ont déterminé que la pente permettait de desservir gravitairement les 2 villages en raccordant sur le réseau de la zone artisanale.

Dans un premier temps le Conseil Municipal avait décidé de raccorder le village des Croix, en tenant compte des maisons en construction, afin de limiter la dépense et de ne pas trop peser sur les coût budget assainissement qui doit s'équilibrer en recettes et dépenses.

Un montant de 65 000 € avait été inscrit au budget 2012 pour ces travaux.

Lors de la consultation des devis moins élevés que ce qui avait été estimé vont nous permettre de réaliser la desserte des deux lieux dits en même temps. Les travaux seront effectués au premier trimestre 2013.

## Céline



Depuis le 10 avril, vous avez pu côtoyer Céline aux cotés de Yannick.

Céline a été recrutée dans le cadre d'un contrat d'accompagnement à l'emploi, (CAE) pour une période de six mois renouvelable dans la limite de 24 mois.

Durant cette période la commune accompagne Céline dans sa recherche d'orientation professionnelle, et elle devra suivre une formation qualifiante.

## Vente de bois

La commune est devenue propriétaire de la parcelle AA 217 connue aussi le nom de « friche Haslé. »

En effet, depuis plusieurs années, les hangars de l'ancienne entreprise Haslé se sont transformés en lieu de stockages aussi divers que variés (mobilier de bureau, déco. de Noël, matériel pour stands commerciaux, etc.)

Aussi, lors de l'acquisition par la commune, il a été décidé de remettre de « l'ordre » sur ce terrain amené à desservir l'extension future de l'Ecole.

Nous avons donc procédé avec l'aide de bonnes volontés ainsi que l'équipe des employés communaux au nettoyage des bâtiments. Plusieurs remorques de tracteur ont été nécessaires !

Ensuite, la déconstruction a commencée et deux possibilités se sont offertes à nous :

- tout faire tomber dans un « tas » à l'aide de pelle mécanique
- démonter par morceaux (toiture, ossature, sol, etc.)

Après échanges, nous avons décidé d'opter pour cette seconde solution sans doute plus longue, mais aussi plus respectueuse de l'environnement car elle a permis de trier et recycler les différents matériaux.

Le métal a été revendu, les plastiques recyclés, etc. Il restait toute l'ossature bois et quelques matériaux comme des tôles aciers, etc.

Qu'en faire ? les brûler, les recycler ? Et pourquoi pas les vendre, et de surcroit aux habitants de la commune ?

La chose dite, fut faite : le 07 juillet il était organisé une vente aux enchères des différents lots.

Une vingtaine de personnes étaient présentes, et les ventes ont bien fonctionné puisqu'elles ont permis de rapporter la somme de 1 140 €, et surtout de faire quelques heureux acheteurs !!

La somme ainsi récoltée a été réinvestie dans du matériel pour l'école.



# Informations communales ...

## Mairie

Les travaux achevés, nous nous sommes installés dans les nouveaux locaux le 08 mars 2012. Nous avons effectué le déménagement par nos propres moyens ; merci à tous ceux qui ont participé, les employés municipaux mais aussi aux secrétaires de mairie de La Bosse et du Sel qui ont aidé au rangement des dossiers.

Tous le monde s'est vite habitué à ce nouvel environnement qui offre de bien meilleures conditions de Travail et facilite l'accueil du public, en particulier les personnes à mobilité réduite.



Elisabeth, qui assure les fonctions de secrétaire de mairie, est heureuse d'être installée dans son nouveau bureau, au rez-de-chaussée de la nouvelle mairie. « c'est agréable d'avoir cette lumière et cet espace, le bureau est fonctionnel » dit-elle. Même confort pour le bureau du maire, même lumière, l'espace pour la salle du conseil municipal est également très convivial.

Les travaux réalisés permettent non seulement de meilleures conditions de travail, mais aussi un bien plus agréable cadre d'accueil du public.



### Bilan financier

<i>Dépenses HT</i>		<i>Recettes</i>	
Travaux marché	433 785.48 €	Subvention État DGE	140 000.00 €
Maitrise d Œuvre	45 492.22 €	Communauté de Communes	
		- rénovation des façades	16 180.00 €
		- développement durable	30 000.00 €
		Chaudière à granulés	
		- Conseil Régional	3 422.00 €
		- Conseil Général	3 296.00 €
		Éclairage parking	
		Syndicat d'électrification	2 970.00 €
		Emprunt	160 000.00 €
		autofinancement	123 409.70 €
<b>Total</b>	<b>479 277.70 €</b>	<b>Total</b>	<b>479 277.70 €</b>

# Informations communales ...

## École

Pour cette année scolaire 2012-2013, l'école publique compte toujours 3 classes avec un effectif quasi stable à 71 élèves et un corps enseignant également inchangé :

Pour le cycle 1 (maternelles) MME DUC-MOUTON assistée de Mme COUPEL (ADSEM), pour le cycle 2 Mme BERTEL et pour le cycle 3 M. DESMOUCELLE (qui occupe également la direction de l'école).

Plusieurs animations et sorties en rapport avec le projet pédagogique sont au programme de cette année scolaire et en particulier :

Pour les maternelles ; la découverte des contes Gallo via un intervenant extérieur, une sortie cinéma et une « Ballade contée » à Brocéliande

Pour le cycle 2 ; découverte d'histoires en Gallo, sorties piscine, classe de découverte en milieu marin (3 jours) et participation au dispositif « école-cinéma » avec le cycle 3 (plusieurs films projetés au cinéma STELLA de Janzé).

Pour le cycle 3 ; Chants Gallo (représentation lors de la fête de Noël), animations sur le thème des bassins versants et la pollution de l'eau, Sortie à Océanopolis Brest (3 jours), animation au planéta-

rium de La Couyère en relation à l'étude de l'astronomie, et participation au concours ÉTAMINE (création d'un livre de lecture).

Ces différentes sorties ou animations sont réalisables grâce au soutien financier de l'association des parents d'élèves LES ENFANTS D'ABORD, de la municipalité (prise en charge du coût des transports) et pour l'animation sur l'eau de la communauté de communes ce qui permet d'alléger considérablement le coût résiduel à la charge des familles.

Concernant la partie extra scolaire, la municipalité a décidé de changer le prestataire des repas à la cantine suite à l'augmentation tarifaire jugée exagérée et a retenu la société SODEXO pour un coût sensiblement équivalent et une prestation améliorée.

Pour information, environ 40 repas sont servis quotidiennement à la cantine et sont encadrés par Mme COUPEL, Mme FAVRY et Mme RENAULT (personnel communal).

Il a également été décidé de maintenir l'aide aux devoirs le lundi et jeudi après l'école pour les familles qui le souhaitent ( également encadré par Mme RENAULT).

Nous leurs souhaitons donc à tous une très bonne année scolaire.



**Délégués des parents d'élèves :** Mme BUGEL, Mme FOREST, Mme LECOZ, Mr GROSBOIS, Mr MANJARD

☎ école : 02 99 44 62 62

☎ Garderie : 09 62 16 95 92

Horaires Garderie : 7H30-8H50/16H30-18H45

## Jumelage Saulnières 28 - Saulnières 35

Pendant le week-end de la Pentecôte, nous avons accueilli nos amis de Saulnières 28, dans le cadre du jumelage entre nos 2 communes. Joies des retrouvailles pour beaucoup ; pour d'autres découverte avec un peu d'appréhension d'accueillir chez soi quelqu'un que l'on ne connaît pas. Mais l'ambiance de ces rencontres est toujours très conviviale et chaleureuse et en ce sens l'édition 2012 n'a pas démerité. Nous avons tous vécu un très bon week-end, gâtés par la météo qui nous a permis de découvrir le Golfe du Morbihan sous un soleil radieux. Un seul petit bémol : le samedi soir à l'observatoire de La Couyère où les nuages facétieux n'ont permis qu'à quelques uns d'apercevoir les étoiles. Cet avatar a été largement compensé par la compétence et la disponibilité des adhérents de la SAR qui nous ont fait découvrir l'astronomie et donné envie de revenir - Merci- Le samedi après midi la visite de la Bintinais a été une découverte, même pour certains autochtones.

Le temps a passé trop vite et le lundi matin le départ a été un peu difficile et chargé d'émotion. Mais ce n'est qu'un au revoir.

Merci à tous ceux qui ont participé.



L'arrivée de nos amis d'Eure et Loir



La joie des retrouvailles



Le repas du samedi soir à la salle polyvalente

# Informations communales ...



La traditionnelle photo souvenir devant la mairie



La visite de l'écomusée de la Bintinais



La visite de Vannes en petit train



Visite du Golfe du Morbihan  
Escale à l'île aux Moines



Le départ le lundi matin

# Informations communales ...

## URBANISME

### DÉCLARATIONS PRÉALABLES 2012

Demandeurs	Lieu des Tx	Nature
VERRET GREVEREND	La Fontaine Piard	Panneaux solaires
HERRAULT François	Les Marronniers	Préau
DERNIAUX Patricia	18 rue des manoirs	division terrain
CARDINAL Marie	Beau Soleil	Panneaux solaires
MENARD Thomas	Le Casseul	Vélux
BRU Nadine	Impasse du Vivier	Préau - changement d'ouvertures
BERTHEUX Christian	Le Plessy Bon Enfant	Aménagement grenier
CHOQUENÉ Joseph	Le Bas Gatel	Panneaux solaires
BOURY Christian	L'Afféagement	Division parcelle
LEBRETON Christophe	La Riviere Noyal	Vélux
BITAUD Jean Paul	Allée des Peupliers	agrandissement terrasse
GOVERNEUR Gilles	Les Croix	Abri jardin

### PERMIS DE CONSTRUIRE 2012

Demandeurs	Lieu des Tx	Nature
GROSBOIS Thierry	rue des Salicornes	extension habitation
BARRE FRERES	Le Chêne Blanc	Construction d'une stabulation et d'un hangar
COMMUNE SAULNIERES	9 rue Saint Martin	Construction de 2 classes maternelles - salle matricité
CORGNE Thimotée	Les Croix	Maison individuelle
HERVAULT HAMON	Les Croix	Maison individuelle

### Ouverture SECRÉTARIAT MAIRIE

<b>Lundi</b>	09H00 - 11H30	15H00 - 17H00
<b>Mardi</b>	09H00 - 11H30	15H00 - 17H00
<b>Jeudi</b>	09H00 - 11H30	////////////////////
<b>Vendredi</b>	09H00 - 11H30	15H00 - 17H00

Contact ☎ 02 99 44 60 03  
☎ 02 99 44 61 72

Courriel : [mairie.saulnieres@wanadoo.fr](mailto:mairie.saulnieres@wanadoo.fr)  
Site : <http://www.saulnieres35.fr/>

**La poste Le Sel** Contact ☎ 02 99 44 66 43

**Horaires ouverture :**

Du lundi au samedi de **8H30 à 11h45**

(le mercredi : pas de vente, remise uniquement des recommandés et des colis).

## TARIFS 2013

### ASSAINISSEMENT :

#### ► redevance annuelle

NB PERS	P.F H.T.
1	71 €
2	128 €
3	175 €
4	205 €
5	222 €

#### ► EURL RIBAUT « Les Pointellières »

	H.T
m3 consommé	1.15 €
<b>Forfait annuel</b>	<b>179.00 €</b>

#### ► Taxe raccordement constructions nouvelles : inchangée 600 € au 01 avril 2009

### SALLES

Salle polyvalente	2014
Vin d'honneur	31.00 €
<b>Petite salle</b>	
Cuisine	62.00 €
Demi-journée	62.00 €
Journée	123.00 €
<b>Grande salle</b>	
Cuisine	62.00 €
Demi-journée	133.00 €
Journée	266.00 €
<b>Salle de sports</b>	
Location par jour d'occupation	204.00 €

### CIMETIÈRE

#### ► Concessions

Durée	terrain	columbarium
15 ans	66 €	444 €
30 ans	93 €	708 €
50 ans	141 €	1 110 €

# État Civil 2012



## MARIAGES



## DÉCÈS

**LOUIS** Claude RENNES 02 février

## NAISSANCES



<b>DONDEL</b>	<b>Noan</b>	4, Bel Air	30 mars
<b>VALOIS</b>	<b>An-toine</b>	47, Les Pointellières	06 avril
<b>GRAYE</b>	<b>Eliott</b>	7, La Sorais	08 mai
<b>COQUEMONT</b>	<b>Hanaë</b>	4, La Colombais	24 mai
<b>VIELA</b>	<b>Aloys</b>	1, rue des Oeillets	01 juin
<b>HERBAGE</b>	<b>Tibio</b>	8, rue des Saulniers	11 juin
<b>AUDIOT</b>	<b>Jaé</b>	3, Le Fouteau	03 août
<b>GONCALVES MOITA</b>	<b>Timéo</b>	16, rés du Tilleul	30 octobre
<b>MÉNARD</b>	<b>Eliah</b>	5, Beau Soleil	09 décembre



Le 01 septembre

**LE MOIGNO** Vincent et **CAILLON** Audrey

## BIBLIOTHÈQUE «DES LIVRES ET NOUS »

Encore une année bien remplie à la bibliothèque de Saulnières !

En effet, nous vous avons proposé plusieurs animations et temps-forts tout au long de l'année :

### - En mars

- ~ exposition de poèmes et de dessins réalisés par les enfants de l'école
- ~ soirée cabaret lecture par la Compagnie du Pré-Perché

### - En octobre

- ~ le chocolat a réveillé nos papilles au cours d'une après-midi animée par Mr Bardoul, chocolatier : fabrication, dégustation et exposition sur la chimie du chocolat.

### - En novembre,

- ~ nous avons eu le plaisir de visionner un documentaire sur Edgar Pisani et d'accueillir son réalisateur (+ exposition à la bibliothèque).

Dès janvier 2013, le samedi 26 à 15h, nous accueillons les frères Gicquel, auteurs de livres sur l'évolution du monde rural en Bretagne depuis les années 1960.

A suivre, en mars, une nouvelle animation dans le cadre du « Printemps des poètes »

Depuis la rentrée, nous avons lancé une nouvelle animation : « les bébés lecteurs », qui s'adresse aux en-

fants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte, tous les 2 mois pour l'instant.

Les animations habituelles continuent :

- ~ accueil des classes
- ~ prix de lecture ados et adultes
- ~ accès aux ressources numériques

Merci de vérifier que vos documents ne soient pas rendus en retard.

Nous vous souhaitons une année 2013 remplie de projets, de réussite et de belles lectures.



Lundi et mercredi 16 à 18h,  
samedi 10 à 12h.



## Exposition sur la guerre d'Algérie : quand les enfants des écoles rencontrent les anciens combattants d'Algérie.....

Du 13 au 19 octobre 2012, le comité du Souvenir Français, les anciens combattants et la Mairie de Saulnières ont proposé une exposition sur la guerre d'Algérie pour commémorer le cinquantième anniversaire du cessez-le feu, mettant fin à 8 années de guerre. Celle-ci présentait un panorama des principaux évènements de cette période de conflit.

A cette occasion, les jeunes de CM1 et CM2 de l'école publique de Saulnières sont venus voir l'exposition en présence d'anciens combattants, qui ont pu répondre ainsi à leurs nombreuses questions

Afin de pérenniser cet échange les Anciens Combattants souhaiteraient une participation de ces jeunes lors des commémorations (8 mai et 11 novembre) afin de partager ce devoir de mémoire et ainsi, transmettre le flambeau du souvenir aux générations futures (le 11 novembre ayant pris un caractère particulier, en application de la loi du 28/02/12 : « La France et les français rendront hommage à tous les morts de France »).



# Informations communales ...



**TOUS POUR LA VIE**  
ENSEMBLE CONTRE LE CANCER

Le dimanche 7 octobre à 8h45 nous sommes près de 30 devant la mairie bien décidés à parcourir les 11 kms qui nous conduiront à Janzé.



Tout au long du parcours, le groupe s'étoffe, d'abord à Beau Soleil où les marcheurs du Petit-Fougeray nous rejoignent avec d'autres, puis à la Rivière ...



Nous sommes environ 50 à l'arrivée sur le podium à Janzé pour la remise de la tirelire qui contient notre collecte.



A la salle du Petit-Fougeray nous sommes 47 adultes et 3 enfants, habitants des deux communes pour partager le repas convivial ; après l'effort le réconfort.



Le repas a permis de dégager un bénéfice de 260 € somme à laquelle il faut ajouter une don de 30 €. C'est donc 290 € qui ont été remis à l'association « Tous pour la Vie »

Merci à tous les participants.

Cette manifestation qui permet de collecter des fonds pour la lutte contre le cancer est ouverte à tous aussi bien pour la marche que pour le repas et se déroule toujours le 1er weekend d'octobre.

En 2013 rendez vous le 06 octobre.

# Informations diverses

## Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et du Semnon \_

Des services accessibles aux 26000 habitants  
des 17 communes du territoire :

**Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et du Semnon**

42, Rue de Sabin

BP 17047 - 35 470 - BAIN-de-BRETAGNE

☎ 02 99 43 70 80 📠 02 99 44 82 51

Mail : [contact@moyennevilaine-semnon.fr](mailto:contact@moyennevilaine-semnon.fr)



## Ses compétences

Développement économique, aménagement du territoire, jeunesse, développement culturel, logement social et habitat,

## Les permanences

### Architecte Conseil du Département

Laurent Manneheut tient un rôle de conseil auprès des habitants ayant un projet en cours. Il s'agit d'offrir aux particuliers une information complète et gratuite sur toutes les problématiques liées au logement, qu'elles soient d'ordres juridiques, financières ou fiscales.

Sur rendez-vous avec M. Manneheut au 02 99 02 20 11.

+ Permanence : Mairie Le Sel - se renseigner auprès de la mairie du lieu de permanence.

### ADIL

Cette Association de Défense et d'Information sur le Logement offre un conseil complet et gratuit sur toutes les questions liées au logement quelle qu'en soit la nature.

Sans rendez-vous avec **Mme LELIEVRE**  
2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis du mois de 9h à 12h30.

### PACT ARIM 35

#### Amélioration de l'habitat

Sans rendez-vous avec **Mme Delaunay le 4<sup>e</sup> mardi** du mois de 9h30 à 12h et (de 14 h à 16h30 à la mairie du Sel de Bretagne). Pact Arim : 02 99 79 51 32

### CLIC DES QUATRE RIVIERES (Personnes âgées)

Centre local d'information et de coordination pour les familles de personnes âgées ou handicapées (hébergement, santé, aides financières).

**Le Clic est un lieu d'accueil, d'écoute, de conseil, d'information et d'orientation** dans divers domaines de la vie quotidienne pour les personnes âgées : soutien à domicile (aide ménagère, portage de repas...), hébergement en structure, aides financières, aide à la constitution de dossiers (allocation personnalisée d'autonomie, prestation de compensation du handicap, allocation adulte handicapé...), transport, loisirs, amélioration de l'habitat...

Les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> mardis du mois à la Mairie du Sel de Bretagne, de 9h30 à 12h00 ;

Les jeudis à la Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et du Semnon, de 9h30 à 12h00.

Les rendez-vous sont à prendre directement au CLIC au 02 99 52 01 59.ou [accueil.clic.4rivieres@gmail.com](mailto:accueil.clic.4rivieres@gmail.com)

# Informations diverses

## Zone artisanale intercommunale « Les Salines »

La construction des 2 ateliers relais a été réalisée courant 2012. Les travaux sont pratiquement achevés. Il faut espérer que des entreprises s'installent rapidement dans ces locaux neufs, qui sont à louer.

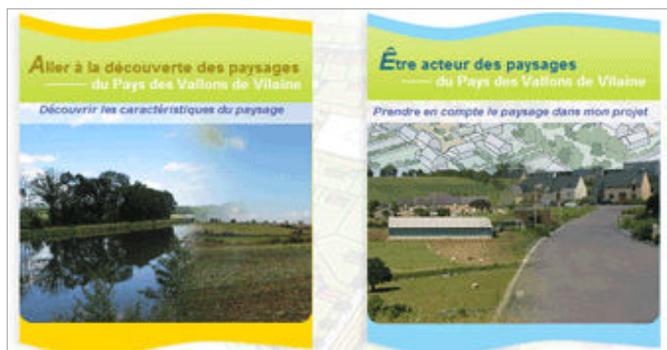
Cette formule peut permettre à des entreprises qui n'ont pas la capacité d'investir de disposer de locaux agréables et fonctionnels en attendant de pérenniser leur activités.



Les autres lots viabilisés libres de construction sont disponibles à la vente (9 parcelles de 1355 à 2046 m<sup>2</sup> au prix de 10 à 14 euros le m<sup>2</sup> en fonction de la situation.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la Communauté de Moyenne Vilaine et Semnon. ☎ 02 99 43 70 80 adresse : 42 rue Sabin Bain-de-Bretagne.

## Espace paysage



tants ou futurs habitants, entreprises et élus.

En entrant le nom de la commune et la localisation du projet, l'internaute choisit l'une des quatre rubriques suivantes : "ma maison dans le paysage", "mon jardin", "prendre en compte les énergies renouvelables" ou "restaurer le patrimoine rural".

En savoir plus <http://paysage.paysdesvallonsdevilaine.fr>

Le Pays des Vallons de Vilaine a mis en place un site internet accessible directement ou à partir du site du Pays, qui propose des fiches pratiques fournissant les bons conseils pour prendre en considération l'identité des Vallons de Vilaine dans tout projet de construction ou de rénovation. Établi à partir de l'état des lieux, auquel ont participé les citoyens intéressés, il répond aux préoccupations de trois catégories d'utilisateurs : habi-



### Location de véhicule spécial recherche d'emploi

Le pays des vallons de Vilaine et ses partenaires s'associent pour faciliter votre location de voiture avec ou sans permis.

Demandeurs d'emploi adressez vous à votre conseiller Pole Emploi pour en bénéficier



### Les Ptit's Petons

L'association "Les Ptit's Petons" a pour but de réunir des enfants de 0 à 3 ans pour contribuer à leur éveil et les préparer avant l'école à la vie en collectivité. Elle permet aux assistantes maternelles, parents ou grands parents de se retrouver afin d'échanger leurs expériences et se transmettre des conseils.

Elle contribue à l'éveil des enfants par des activités manuelles ou par des jeux éducatifs avec des professionnels de la petite enfance.

Tous les lundis, mardis et jeudis et vendredis de 9h15 à 11h15.

# Le mot des associations

## Club St Martin **Les Aînés Ruraux**

Les activités ont toujours le même succès, que ce soit « les voyages » « sorties » ou « concours ». La participation pourrait encore s'améliorer, mais au niveau cantonal notre club est bien classé. Quelques chiffres :

**total participants** voyages : 59 - repas : 159

Toutes ces activités permettent à chacun d'y prendre part selon ses goûts et souhaits. Elles permettent également des rencontres dans une ambiance conviviale et amicale.

C'est pour cette raison que nous vous invitons à nous rejoindre si vous en avez la possibilité.

Tous les membres du club sont heureux de vous offrir leurs vœux de bonne et heureuse année 2013 ainsi qu'une bonne santé. Que ces fêtes soient pour vous et vos familles des moments de paix et de réconfort.

Tous les quinze jours **Randonnées Pédestres** (9h30 départ)

Tous les mardis réunion à la salle des fêtes, palets, belotes ou autre (14h hiver 14h30 été.)

### **Pour les Aînés, Marcel Fontaine**



## Étoile Sportive

**FOOT** mail : [es.saulnieres@yahoo.fr](mailto:es.saulnieres@yahoo.fr)  
Blog : [essaulnieres.canalblog.com](http://essaulnieres.canalblog.com)

Une seule équipe senior avec 20 licenciés. Sinon nous avons 16 jeunes licenciés, qui jouent en entente avec les autres communes du canton.

Nous avons : - 7 débutants (5 ans, 6 ans et 7 ans), animation le samedi matin  
- 2 U 12 (11 ans) jouant au Sel de Bretagne  
- 7 U 14 U 15 (13 et 14 ans) jouant à Saulnières



Ci dessus l'équipe des U14 - U15 sur le terrain du Stade Rennais avant le match Rennes – Montpellier, où ils ont fait une petite animation à la mi-

temps du match. Cette équipe est dirigée par Camille et Kevin et joue le samedi sur le terrain de Saulnières.

### **TENNIS DE TABLE**

12 jeunes de 6 à 13 ans s'entraînent au Ping-Pong le vendredi soir à partir de 19 heures. Séances animées par Yann Lemasson, de l'Office Cantonal des Sports.



**Date à retenir : Samedi 9 Mars 2013 :**

**soirée CHOUROUTE**

## Les Enfants d'Abord

Association des parents d'élèves de l'école publique de Saulnières

Une nouvelle année vient de s'écouler et l'association « Les Enfants d'abord » va continuer à organiser diverses manifestations au cours du cycle scolaire pour contribuer à l'amélioration du quotidien de l'ensemble des enfants scolarisés à l'école publique de Saulnières.



L'année à venir s'annonce être une nouvelle fois dynamique au regard d'une mobilisation plus importante de bénévoles souhaitant participer aux actions de l'association. Ce mot est pour moi l'occasion de remercier toutes celles et tous ceux qui ont ou auront pu dégager du temps pour contribuer à organiser de belles fêtes.

Je pense notamment à l'équipe enseignante qui participe toujours activement à ces manifestations. Celles-ci, nous vous le rappelons, ont toujours pour objectif principal, au delà d'un intérêt à rassembler les personnes, d'apporter une contribution financière à tous les parents d'élèves dans le cadre d'activités extra scolaires.

Cette année nous continuerons toujours aussi motivés afin de contribuer le plus possible aux activités des enfants (séjours, sorties éducatives et sportives...).

### Les dates à retenir :

Vendredi 21 Décembre 2012 : Arbre de Noël

**Samedi 26 Janvier 2013** : Repas breton / Soirée dansante ouvert tout public (Pensez à réserver rapidement - Places limitées)

**Samedi 22 juin 2013** : Fête de fin d'année de l'école

**Dimanche 1er septembre 2013** : Braderie camping caravanning / Vide grenier / Palets.

Pour nous contacter, :

mail à : [enfantsdabord35@gmail.com](mailto:enfantsdabord35@gmail.com)

site internet : <http://enfantsdabord35.free.fr>

En cette période de fin d'année, les membres du bureau et bénévoles de l'association ont le plaisir de souhaiter d'agréables fêtes et une bonne année à l'ensemble des habitants de Saulnières, leurs proches et familles. Puisse 2013 vous apporter joie, bonheur, santé et convivialité autour de nos actions.

**Laurent SAVARY**  
Président

Manifestations 2013	
Vœux de la Municipalité	06 janvier
Club St Martin Pot au feu	22 janvier
Les Enfants d'Abord Repas breton - soirée dan-	26 janvier
Etoile Sportive Choucroute	09 mars
Des Livres et Nous Printemps des Poètes	printemps
A.C.C.A. repas	06 avril
Club St Martin Repas de printemps	19 avril
Les Enfants d'Abord Fête de l'Ecole	22 juin
Club St Martin Pique nique	Fin juin
Les Enfants d'Abord Camping caravanning - Vide	01 septembre
Courir pour la vie marche	06 octobre
Club St Martin Repas d'automne	12 octobre
Les Enfants d'Abord Bourse aux jouets	16 novembre

# Associations suite ...

## Loisirs en Herbe



*Association de travaux manuels*

**L**oisirs en herbe est une association de loisirs créatifs, créée en 2007, sur Saulnières, à la suite de la séparation des différentes écoles (RPI).

**S**on but est de se retrouver et de partager son savoir faire sur une activité diverse et variée, de passer un moment agréable entre passionnées .

**N**ous nous réunissons un mardi par mois, de 20h30 à 22h30 à la salle des fêtes de Saulnières.

**A**près les projets de tricot et de couture de septembre à décembre 2012, nous réaliserons divers créations en scrapbooking : album photo accordéon (8 janvier et 5 février), une boîte pour ranger les photos (5 mars et 16 avril) et un tableau Home Déco (14 mai et 11 juin 2013).

**V**ous pouvez prendre contact, pour plus de renseignements, auprès de :

Présidente : PIOLINE Muriel ☎ 06.85.92.82.68  
Secrétaires : ROBIN Véronique ☎ 02.99.44.65.51  
ou COUSSOT Virginie ☎ 02.99.44.62.52  
Trésorière : GUILLOIS Nathalie ☎ 02.99.44.79.84

Dates 2013	réalisations
8 janvier	Album accordéon Scrap
5 février	Album accordéon Scrap 2
5 mars	Boîte photos
16 avril	Boîte photos 2
14 mai	Home déco Scrap
11 juin	Home déco Scrap suite



**Office des Sports Cantonal**  
**« Le Sel de Bretagne »**

Chanteloup - La Bosse de Bretagne  
La Couyère - Lalleu  
Le Petit Fougeray - Saulnières - Tresboeuf  
Le Sel de Bretagne

L'office Cantonal fête ses 10 ans d'existence !



**Une mission :** favoriser le développement du sport à travers le canton du Sel de Bretagne et permettre son accès au plus grand nombre tout en mutualisant les moyens.

**Des moyens :** un éducateur sportif, Yann Lemasson, à temps plein qui intervient dans 7 clubs du canton pour l'encadrement de jeunes sur différentes activités : tennis, Basket, Badminton, Football et Volley.

**Des actions :** animation des écoles multisports, mise en place de stages, aide à la formation des dirigeants, bénévoles et licenciés des clubs du canton, soutien technique et/ou administratif à la création de nouveaux clubs, organisation d'événements sportifs (randonnée VTT, journée du sport).

## Les Menhirs

École de musiques traditionnelles  
2 rue Lamartine LE SEL DE BRETAGNE  
Contact Laurence Dubois  
☎ 02 99 44 64 54

Mail [club.des.menhirs@wanadoo.fr](mailto:club.des.menhirs@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture de l'accueil

Lundi 14h 18h  
Mardi mercredi 9h 11h30 / 14h 18h  
Jeudi 9h 11h30 / 14h 16h

L'école bénéficie d'un financement de la communauté de communes.

## Autres associations suite



**A.D.M.R. du  
canton du SEL-de-  
Bretagne**



### Aide à Domicile en Milieu Rural

L'association ADMR du canton du Sel-de-Bretagne est maintenant bien connue de la plupart d'entre vous pour les services qu'elle apporte auprès des personnes âgées, des familles, des personnes malades ou en situation de handicap.

Une équipe de 16 salariées en CDI, habitant le territoire du canton ou à proximité immédiate, apporte un service à 180 personnes ou familles au cours d'une même année. Dans cette équipe, 7 salariées sont titulaires du Diplôme d'Etat d'Auxiliaires de Vie Sociale et 3 autres titulaires d'un autre diplôme en relation avec le métier, ce qui représente plus de 75% du temps de travail.

Le métier d'Auxiliaire de Vie Sociale a beaucoup évolué au cours de ces dernières années. Bien sur, elles assurent toujours les tâches traditionnelles : entretien du logement, repassage, courses, préparation des repas, mais leur savoir faire va bien au-delà ! Elles aident les personnes qui en ont besoin dans les gestes essentiels de la vie : la toilette, le lever, le coucher, les divers transferts, la prise des repas, l'accompagnement à la marche, etc. Elles peuvent prendre en charge à votre domicile les enfants ou accompagner les personnes en situation de handicap, que ce handicap soit moteur ou d'une autre nature.

Avec le soutien de la fédération départementale, l'association propose tous les ans un éventail important de stages en formation continue. Ces stages permettent aux salariées d'approfondir ou d'actualiser leurs connaissances et leurs savoir-faire. De plus, au cours des dernières années, 4 salariées ont bénéficié de formations diplômantes.

Ce sont donc de vraies professionnelles qui sont à votre disposition.

Une nouvelle convention collective applicable à l'ensemble de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile, applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier, reconnaît cette professionnalisation du métier et des personnes

qui l'exercent. Elle leur assure en même temps une protection plus forte. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette avancée.

Pour la 2<sup>ème</sup> fois, l'association vient d'effectuer une enquête de satisfaction. Les résultats font apparaître que la très grande majorité des personnes qui ont répondu sont satisfaites ou très satisfaites du personnel de l'association, de la qualité des services rendus, de l'organisation et de l'accueil. Des points restent à améliorer, notamment la continuité du service en cas d'absence des aides à domicile.

C'est donc en toute confiance que vous pouvez faire appel aux services de l'ADMR, quelque soit votre situation, puisque le réseau ADMR a l'ambition de répondre à l'ensemble de vos besoins d'aide à domicile. Si vous pouvez bénéficier d'une aide financière d'un organisme public, les bénévoles seront là pour vous aider à faire les démarches nécessaires. Ils étudieront avec vous la meilleure manière de répondre à vos attentes et vous proposeront un devis. Le contrat signé, les personnels administratifs établiront les planning pour les salariées. Ce n'est pas le travail le plus facile tellement le nombre de contraintes à prendre en compte est important.

Faites appel à l'ADMR ( **02 99 44 70 67**, mail : [lesel.asso@admr.org](mailto:lesel.asso@admr.org),

bureau ouvert de 14h à 17h30 du lundi au vendredi (1 rue Chateaubriand 35320 Le Sel-de-Bretagne.)

### Contact pour Saulnières :

**Marie Claude PÉCHOT** ( **02 99 44 68 58**

**Territoire  
d'intervention  
de  
l'association :**



# Autres associations suite



## MODE D'EMPLOIS ASSOCIATION INTERMEDIAIRE

AGREEE SOUS LE N° 35109

17 rue de l'Hôtel de Ville  
35470 BAIN DE BRETAGNE

[mode.emplois@aliceadsl.fr](mailto:mode.emplois@aliceadsl.fr)

☎ 02.99.43.80.22

Horaires : tous les jours de 9H à 17h

Directrice : Brigitte LEFEUVRE

Assistante : Nadine LEMAU

### Particuliers

L'association met à votre disposition du personnel qualifié pour vous libérer de certains travaux quotidiens pouvant être confiés à moindre coût à notre personnel :

- › travaux de ménage, couture, repassage,
- › garde d'enfants, aide aux devoirs
- › travaux de jardinage petits travaux de bâtiments : peinture, tapisserie ...
- › manutention, déménagement

### Commerçants-Artisans- Entreprises

Professions libérales – Associations  
Collectivités locales — Agriculteurs

**Vous devez faire face à des contraintes !**

- ⇒ surcroît de travail
- ⇒ remplacement temporaire de personnel
- ⇒ travaux saisonniers

### Faites appel à MODE D'EMPLOIS !

L'association prend en charge toutes les formalités :

- contrats entre le salarié, l'utilisateur et l'association
  - déclarations aux organismes sociaux
  - factures des prestations fournies à l'utilisateur
    - bulletins de salaires du personnel

#### Avantages : déductions d'impôts

→ 50 % de la somme facturée est déductible de vos impôts

### Demandeurs d'emploi :

n'hésitez pas à vous inscrire, ; nous sommes en mesure de vous proposer des missions de travail ; les inscriptions se font sans rendez- vous tous les matins de **9h à 12h** au 17 rue de l'Hôtel de Ville Bain de B.

## Épicerie sociale

**Panisol** c'est le nom de la toute nouvelle association qui vient d'être créée à Bain de Bretagne pour gérer l'épicerie sociale.

Panisol s'installera dans les locaux de l'ancienne brigade motorisée sur le parc d'activité de Château Gaillard. L'épicerie sociale permet à un public à faibles revenus de pouvoir faire ses emplettes pour un coût modique. Les bénéficiaires sont identifiés par les travailleurs sociaux. Un véhicule gratuit sera mis à disposition des bénévoles par la communauté de communes qui prendra également en charge le loyer du local et ses frais de fonctionnement.

« Notre action ne se limite pas à la simple vente de denrées alimentaires à prix modique, mais se veut avant tout un lieu d'écoute, d'échange, de conseil et d'intégration ».

## Autres associations suite



### Vous souhaitez consommer autrement ?

Venez découvrir à Bain de Bretagne  
une nouvelle épicerie entièrement gérée par des  
adhérents.

Nous vous proposons une offre de produits lo-  
caux et biologiques provenant de nos campagnes  
environnantes ainsi que des produits du commerce équitable.

Notre devise :

« Soutenir les producteurs locaux,  
Encourager les filières courtes et biologiques »

### Vous y trouverez de nombreux produits :

#### Paniers de légumes

(de saison, livraison à la semaine ou tous les 15 jours...)

Fromages et produits laitiers, oeufs

Viandes sur commande (volailles, porc, veau, bœuf...)

Pains, galettes et crêpes

Alimentation générale : conserves, céréales, pâtes, cafés, thés, jus de fruits, confitures...

Produits en vrac : farines, sucres, riz, fruits secs...

Produits d'hygiène et d'entretien

### Soyez curieux, contactez-nous !

#### Association Le LOCAL

14, place Henri IV

Bain de Bretagne

Tel : 02-99-44-20-67

<http://le-local.fr>

#### Les horaires de l'épicerie :

Mardi de 16h30 à 20h00

Vendredi de 16h30 à 20h00

Samedi de 9h30 à 12h30

### Espace jeunes de Tresboeuf

Ouvert à tous les jeunes du canton.

☎ 06 47 00 52 97

#### Un espace jeunes, c'est quoi ?

C'est un lieu ouvert, favorisant l'expression des jeunes, les échanges et la convivialité. "On vient pour discuter entre copains, rencontrer de nouvelles têtes. S'informer et agir avec le soutien des animateurs..."

C'est également un endroit où on a le droit de ne rien faire. "Et oui, c'est une des façons d'occuper son temps libre mais ce n'est pas le seul, loin de là..."

C'est aussi un lieu d'écoute, de ressources, de dialogue avec l'adulte, et un véritable tremplin permettant aux jeunes de concrétiser leurs initiatives et mettre en œuvre leurs projets... "On vient pour faire un billard, un baby foot, et au bout du compte, on se retrouve à organiser un concert ou à préparer un voyage..."

Adresse : 8, rue des Peupliers 35 320 Tresboeuf

Mail : [jeunesse.tresboeuf@moyennevilaine-semnon.fr](mailto:jeunesse.tresboeuf@moyennevilaine-semnon.fr)

### Espace Multimédias

Les bénévoles, élus et salariés du service multi-média vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour ce début d'année 2013.

Sachez également que le service est renforcé par l'arrivée de Sterenn Grace, en stage jusqu'à fin mai. Elle effectuera des stages et ateliers d'initiation informatique dans les espaces ainsi que dans des communes qui n'en disposent pas.

Bonne continuation !

Pour les horaires et créneaux des stages, vous pouvez consulter l'arobase 56 en mairie ou sur le site.

#### Réservation obligatoire.

Pour vous inscrire, contactez Mickaël ou Jonathan à la Communauté de commune  
au 02 99 43 96 00 à partir du  
lundi 7 janvier à 9h

AUCUNE INSCRIPTION PAR MAIL

# Informations utiles

## POINT ACCUEIL EMPLOI

Centre Administratif  
1<sup>er</sup> étage

17, rue de l'Hôtel de Ville  
**35470 BAIN DE  
BRETAGNE**

**HORAIRE D'OUVERTURE  
DU LUNDI AU VENDREDI  
De 9 h à 12 h**

☎ 02.99.43.86.50 e-mail : [paе.bain@wanadoo.fr](mailto:paе.bain@wanadoo.fr)

**Responsable : Laurence NEDELLEC**

**Accueillante : Marylène LEFEUVRE**

Affiche tous les matins les offres POLE EMPLOI et

locales

- Mise en relation avec des employeurs locaux
- Mission générale d'accueil, d'information et de mise en relation pour toute demande concernant l'emploi, l'insertion et la formation.



Salle de documentation, ordinateur, internet à disposition

Ateliers C.V., lettre de motivation, simulation d'entretien d'embauche, cibler et être dynamique dans votre recherche d'emploi.

## Les brèves du Pays des vallons de Vilaine

**Créateurs ou repreneurs d'entreprise : l'Espace entreprises du Pays des vallons de Vilaine vous accueille**

Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprises ? L'animatrice de l'Espace entreprises du Pays des vallons de Vilaine se tient à votre disposition pour vous orienter, vous informer sur les aides et vous accompagner personnellement dans le montage de votre projet le lundi, mardi et jeudi matin sur rendez-vous. Les bureaux se trouvent à Guichen et une permanence hebdomadaire est assurée à la communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon (rue de Sabin à Bain-de-Bretagne).

Également, tous les mois l'Espace entreprises organise une réunion collective d'information création - reprise d'entreprise à Guichen ou à Bain-de-Bretagne. Participation gratuite, sur inscription.



### Réunion d'information création / reprise 2013

Au programme : la méthodologie pour élaborer un projet d'entreprise (le positionnement du projet, l'étude de marché, l'approche financière, juridique et fiscale), les formalités à accomplir, les aides et l'offre d'accompagnement à la création.

1 lundi par mois : **de 14h à 16h30**

Inscription ☎ 02 99 57 08 83 Email : [espace-entreprises@paysdesvallonsdevilaine.fr](mailto:espace-entreprises@paysdesvallonsdevilaine.fr)

### Calendrier 2013

Lundi 21 janvier à Bain de Bretagne

Lundi 18 février à Guichen

Lundi 18 mars à Bain de Bretagne

Lundi 22 avril à Guichen

Lundi 27 mai à Bain de Bretagne

Lundi 24 juin à Guichen

Lundi 22 juillet à Bain de Bretagne

Lundi 23 septembre à Guichen

Lundi 21 octobre à Bain de Bretagne

Lundi 18 novembre à Guichen

Lundi 16 décembre à Bain de Bretagne

Contact et renseignements : Pauline Leboissetier, animatrice Espace Entreprises du Pays des vallons de Vilaine

☎ 02 99 57 08 83 [espace-entreprises@paysdesvallonsdevilaine.fr](mailto:espace-entreprises@paysdesvallonsdevilaine.fr)

Pays des vallons de Vilaine

ZA la lande rose - 12 rue Blaise Pascal - BP 88051 - 35580 GUICHEN

# Informations utiles

## SMICTOM Nord de l'Arrondissement de Redon



### Bientôt un nouveau dispositif de gestion des déchets

Malgré les campagnes de sensibilisation, les quantités de déchets à traiter ne diminuent plus (520 kg/hab sur notre territoire en 2011). C'est pourquoi notre mode de gestion des déchets doit évoluer.

Conscients de l'augmentation croissante des coûts de traitement et conformément aux obligations réglementaires du Grenelle de l'environnement, les élus du Smictom\* ont élaboré un nouveau dispositif de gestion globale des déchets.

#### Réduire l'incinération

Début 2013, de nouveaux bacs seront distribués, de nouvelles fréquences d'enlèvement et une collecte séparée des déchets organiques seront instaurées (cuisine et alimentaires uniquement). Ces biodéchets seront traités localement afin de créer un compost de qualité pour l'agriculture biologique.

Cette nouvelle collecte diminuera le poids de nos « ordures ménagères » et facilitera le passage à la redevance incitative prévu en 2014.



#### Accompagner les usagers

Prochainement, des rendez-vous, des outils de sensibilisation vous seront proposés pour répondre à vos questions, vous apporter des solutions pour réduire vos déchets et maîtriser votre facture.

Moins produire, mieux trier ses déchets et gérer le coût de leur traitement : une responsabilité collective qui nous incombe à tous, élus et citoyens.



Plus d'informations sur [www.smictom-nar.fr](http://www.smictom-nar.fr)

\* **Smictom** : Syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères, service public qui couvre 46 communes, soit 77 340 habitants



#### Horaires déchetterie Bain

Horaires	Lundi	mardi	mercredi	Jeudi	vendredi	samedi
Hiver du 01.11 au 31.03	9h - 12h30 14h - 17h	/////	14h - 17h	/////	14h - 17h	9h - 12h30 14h - 17h
Été du 01.04 au 31.10	9h - 12h30 14h - 18h30	/////	14h - 18h30	/////	14h - 18h30	9h - 12h30 14h - 18h30



Déchets  
verts

Vous pouvez déposer vos déchets verts à :

→ Tresboeuf : plate forme de collecte route du Sel à 2 km du bourg de Tresboeuf,

→ Le Petit Fougeray : il s'agit de la plate forme déchets verts de Morihan à Crevin qui se déplace sur la commune du Petit Fougeray de l'autre coté de la route (à 200 m direction Janzé). L'actuelle plate forme fermée depuis le 30/09 est remplacée par un site gardienné, ouvert le lundi de 9h à 12h et le samedi de 14h à 18h (17h du 1/11 au 31/03).

## Le Syndicat Intercommunal du Bassin du Semnon

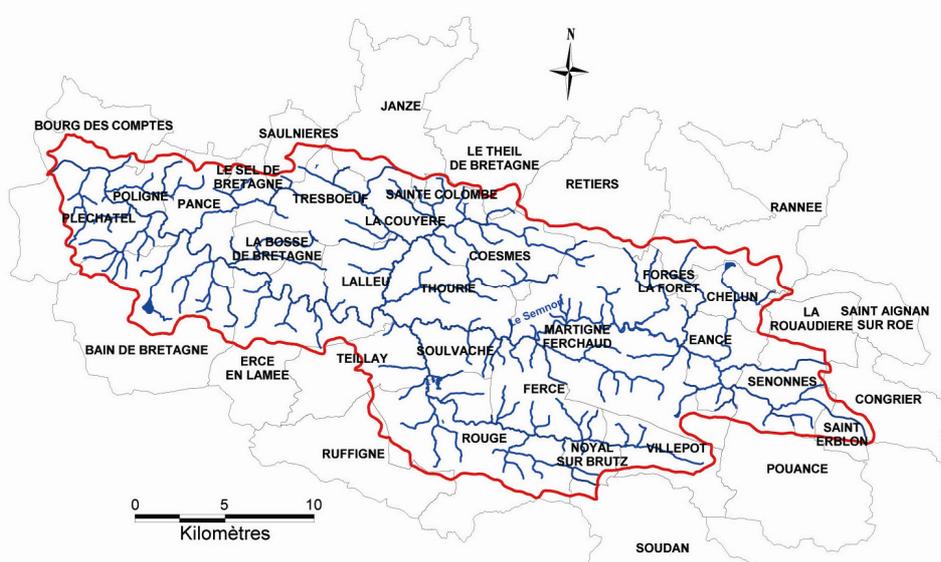
Grâce aux différentes études réalisées sur le bassin .

### Les missions du Syndicat Intercommunal du Bassin du Semnon

Afin d'atteindre l'objectif de « bon état » fixé par la Directive Cadre européenne sur l'Eau, le Syndicat Intercommunal du Bassin du Semnon est devenu le porteur de projet de diverses actions de reconquête, de préservation et d'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur son territoire.

#### Le bassin versant du Semnon :

Le Semnon prend sa source en Mayenne à Congrier ; son bassin versant draine environ 440 km de cours d'eau qui se jettent finalement dans la Vilaine au niveau des communes de Pléchâtel et Bourg-des-Comptes.



Carte du bassin versant du Semnon

#### Qu'est-ce que le « bon état » fixé par la Directive cadre sur l'eau ?

Pour évaluer le bon état sur un bassin versant, il faut évaluer :

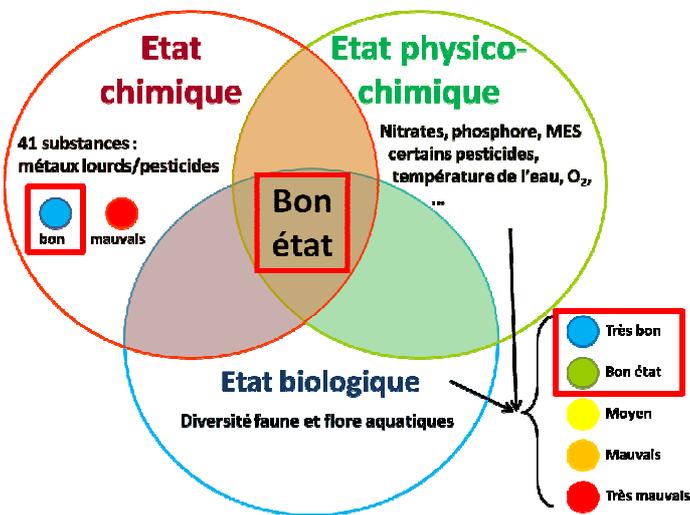
##### **L'état chimique :**

Prend en compte 41 substances potentiellement dangereuses à dangereuses (pesticides, métaux lourds...). Selon les résultats obtenus, l'état chimique est soit bon soit mauvais.

##### **L'état physico-chimique :**

Les paramètres physiques des cours d'eau (température, oxygène dissous, pH,...) sont analysés ainsi que les paramètres chimiques (nitrates, phosphore...) autres que les 41 substances prises en compte dans l'état chimique. Suivant les résultats d'analyses pour chaque paramètre étudié, l'état physico-chimique est défini en 5 classes : très bon, bon, moyen, mauvais ou très mauvais état.

#### Comment définir le bon état ?



# Informations utiles

## L'état biologique des rivières :

Pour qualifier l'état biologique d'une rivière, on regarde la biodiversité aquatique (micro-algues, invertébrés, poissons et plantes aquatiques). L'état biologique est également divisé en 5 classes de qualité.

**Le bon état général d'une rivière est atteint lorsque l'état chimique est bon et les états physico-chimiques et biologiques sont bons à très bons.**

## Les actions mises en place par le Syndicat Intercommunal du Bassin du Semnon :

Le Syndicat du bassin du Semnon, dans le but de restaurer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, travaille avec l'ensemble des acteurs et des usagers de l'eau sur la base du volontariat.

- Sophie DUCHANGE, animatrice-coordinatrice du Syndicat, met en place des **actions auprès des collectivités territoriales** (réalisation des plans de désherbage communaux, formations et démonstrations de matériel à destination des élus et services techniques sur différentes thématiques : gestion des eaux pluviales, gestion des terrains de foot et aménagement des cimetières pour tendre vers le « zéro phyto », gestion des bords de route/des espaces verts...) **et du grand public** (programme d'éducation à l'environnement dans les écoles du territoire, travail avec les jardineries et les grandes surfaces concernant les ventes de produits phytosanitaires...).

Contact ☎ 02.99.47.85.72 ou [bv.semnon@gmail.com](mailto:bv.semnon@gmail.com)

- Alice CHATEL, animatrice agricole du Syndicat, travaille en collaboration avec le **monde agricole** sur différentes problématiques : la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires (via la promotion du matériel de désherbage mécanique du maïs) ; l'optimisation de la fertilisation azotée ; la lutte contre l'érosion et le ruissellement ; l'évolution des systèmes de production (avec possibilité pour les agriculteurs du territoire amont de souscrire des mesures agro-environnementales spécifiques). Une charte relative aux bonnes pratiques en termes de fertilisation et d'utilisation de produits phytosanitaires est en cours de réalisation avec les prescripteurs agricoles du territoire et sera signée à la fin de l'année 2012. L'objectif de cette charte est d'harmoniser les prescriptions sur le territoire en matière d'engrais et de phytosanitaires afin de porter un message commun de préservation de la qualité de l'eau.

Contact ☎ 09.60.50.00.84 ou [agriculture.semnon@gmail.com](mailto:agriculture.semnon@gmail.com)

- Enfin, Camille CHRETIEN, technicienne de rivière du Syndicat du Semnon, est responsable du suivi de la qualité de l'eau sur le bassin versant ainsi que de la programmation et du suivi des **travaux de restauration des rivières**. Différents travaux sont mis en place avec les riverains des cours d'eau : condamnation des descentes sauvages du bétail à la rivière ; plantations en bordure de cours d'eau ; enrochement et recharge minérale des cours d'eau afin d'augmenter leurs capacités d'auto-épuration ; reprofilage des berges dans le but de les assainir et d'éviter leur érosion ; remplacement, aménagement ou suppression d'ouvrages sur cours d'eau afin de rétablir la continuité écologique.

Contact ☎ 09.60.50.00.84 ou [riviere.semnon@gmail.com](mailto:riviere.semnon@gmail.com)

Pour plus d'informations sur le Syndicat Intercommunal du Bassin du Semnon et ses actions, vous pouvez consulter le site internet : [www.semnon.fr](http://www.semnon.fr)

## Civisme



### Véhicules

- Respecter l'interdiction de stationnement des véhicules sur les espaces verts et sur les trottoirs.



### Chiens

- Ramassez les déjections de vos chiens dans les rues, sur les trottoirs et les pelouses.
- Ne laissez pas vos chiens divaguer, ils seront récupérés par Chenil Service et vous devrez payer les frais de garde. Pensez à les faire tatouer ou pucer ils retrouveront plus vite leur propriétaire.

L'essentiel  
et plus encore



santé  
famille  
retraite  
services

# Communiqué de presse

## *Le diabète, parlons-en !*

Les Elus MSA du canton de LE SEL DE BRETAGNE organisent une réunion d'information et d'échanges sur le *Diabète* animée par :

Mme Marie-Francoise JOLIVEL, infirmière  
référente "Réseau Diabète 35" Secteur Janzé,

**Mardi 19 Mars 2013 - 20h15**  
**Salle Polyvalente « Jean-Baptiste Chevrel »**  
(à côté de la mairie)  
**TRESBOEUF**

*Moment de rencontre et d'échanges avec une spécialiste, cette réunion sera l'occasion d'aborder toutes questions relatives **au diabète**, d'apporter son lot d'informations, d'interrogations, de conseils.*

Qu'est-ce que le diabète (définition, types) ?

Quelles sont les symptômes/manifestations du diabète ?

Quels sont les causes et facteurs de risque de cette pathologie ?

Quelles sont les répercussions du diabète sur la santé ?

Quel accompagnement, quel(s) traitement(s) mettre en place pour les personnes souffrant de diabète et vivre au mieux avec cette maladie ?

Comment prévenir l'apparition et/ou l'aggravation de cette maladie ?

...

*Autant de points qui peuvent vous interpeller, alors rejoignez-nous et venez nombreux à cette soirée-débat GRATUITE et OUVERTE A TOUS, jeunes et adultes. **Entrée libre.***

# Les formalités administratives

Objet de la demande	Où s'adresser	Pièce à fournir - Conditions	Commentaires
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Carte d'identité et justificatif de domicile. Avant le 31/12	Également en ligne <a href="http://servicepublic.fr">servicepublic.fr</a>
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile	2 photos, ancienne carte, livret de famille Extrait de naissance suivant les cas <b>se renseigner en mairie</b>	Présence obligatoire du demandeur. Validité : 10 ans
Passeport	Mairies "Stations" (Janzé, Bain de Bretagne ...)	Livret de famille, 1 copie intégrale de l'extrait d'acte de naissance, 1 justificatif de domicile, 2 photos récentes, ancienne pièce d'identité et un timbre fiscal <b>se renseigner en mairie</b>	Présence obligatoire du demandeur. Validité : 10 ans
	Autorisation de sortie de territoire <b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2013 les mairies ne délivreront plus d'autorisation.</b>		
Carte grise	Préfecture, Sous-préfecture ou mairie (selon lieu d'habitation)	Certificat de vente, carte grise, carte d'identité, une attestation de domicile, un certificat de non-gage et un certificat du contrôle technique datant de moins de 6 mois si le véhicule a plus de 4 ans.	
Livret de famille	Mairie du domicile.	Duplicata à demander à la mairie du domicile qui fait le nécessaire, avec un justificatif du domicile et pièce d'identité.	
Déclaration de reconnaissance	Mairie	Pièce d'identité	
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille et certificat médical signé du médecin ou de la sage-femme.	Dans les 3 jours qui suivent la naissance.
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance	Pièce d'identité ou livret de famille.	
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Certificat médical de décès et livret de famille.	Dans les 24 heures qui suivent le décès.
Acte de décès	Mairie du lieu de décès	Indiquer nom (nom de jeune fille), prénom et date du décès.	Se munir de votre pièce d'identité.
Dossier de mariage	Mairie du domicile	Dossier à retirer 3 mois avant le mariage.	
Extrait de l'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Pièce d'identité ou livret de famille.	
Extrait de casier judiciaire (bulletin n°3)	Casier judiciaire 107, rue Landreau - Nantes	Livret de famille ou pièce d'identité et adresse actuelle complète.	Sur demande de l'intéressé. Validité : 3 mois.
Légalisation de signature	Mairie	La signature à légaliser doit être faite devant l'employé municipal avec carte d'identité et un justificatif de domicile.	
Pacte Civil de Solidarité (PACS)	Greffe du tribunal d'instance de votre résidence commune	Contrat signé par les 2 partenaires, preuve d'identité, copie intégrale des actes de naissances, attestation de non-PACS avec une autre personne, attestation sur l'honneur de résidence commune et non-lieu de parenté.	
Recensement militaire	Mairie du domicile	Pièce d'identité – dans le mois du 16 <sup>eme</sup> anniversaire	
Copie Conforme Diplômes et papiers militaires	Mairie.	Présenter la copie, l'original, une pièce d'identité et un justificatif de domicile	

# Informations utiles

Permanences diverses	
ASSISTANTE SOCIALE	Prendre rendez-vous au CDAS de Bain-de-Bgne avec Mme DENIÉ ☎ 02 99 44 83 00
ADMR	Madame Marie-Claude PÉCHOT ☎ 02 99 44 68 58
CLIC	Permanence MAIRIE du Sel-de-Bgne, 1er et 3 <sup>ème</sup> mardi de chaque mois sur rendez vous ☎ 02 99 52 01 59
CAF ( Ille-et-Vilaine ) :	Permanence MAIRIE Bain-de-Bgne, chaque lundi de 9H à 12H et de 13H30 à 16H. (sauf pendant les vacances scolaires). ☎ 02 99 43 70 24
CPAM	Permanence MAIRIE Bain-de-Bgne, chaque mardi de 9H à 12H et de 13H30 à 16H30. (sauf pendant les vacances scolaires). <b>Vous devez prendre rendez-vous par téléphone avant de vous déplacer ! En effet, l'accueil en permanence est souvent soumis à conditions.</b> Pour plus de rapidité, faites vos démarches sans vous déplacer : <ul style="list-style-type: none"> <li>• en ligne sur <a href="http://www.ameli.fr">www.ameli.fr</a> ou par téléphone au 3646 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).</li> </ul>
CRAM DE BRETAGNE ( retraite sécurité sociale )	Permanence MAIRIE Bain-de-Bgne, 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> vendredi de chaque mois de 9H à 12H sur rendez-vous de 13H30 à 16H30 sans rendez-vous.
MSA	6, rue du docteur ROUX 35 150 JANZÉ les mardis et mercredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00 (sur rendez-vous). ☎ 02 99 01 83 70
ADIL 35 ( information logement )	Permanence MAIRIE Bain-de-Bgne, 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 9H30 à 12H.
POINT INFORMATION JEUNESSE (P.I.J)	<b>Mardi</b> 13H45 à 18H00 <b>Mercredi</b> 10H30 à 12H30 13H45 à 18H00 <b>Judi</b> 13H45 à 18H00 39 bis, Avenue Guillotin de Corson Bain-de-Bretagne ☎ 02 99 44 82 01 <a href="mailto:pij@moyennevilaine-semnon.fr">pij@moyennevilaine-semnon.fr</a> <a href="http://www.ij-bretagne.com">www.ij-bretagne.com</a>
POINT ACCUEIL EMPLOI (P.A.E)	<i>Affichage des offres locales de l'ANPE, mise en relation avec les employeurs, accueil et informations générales, mise à disposition d'une salle de documentation, Internet, ordinateurs, Ateliers...</i> du lundi au vendredi: 9H00 à 12H00 Centre administratif 1 <sup>er</sup> étage 17, rue de l'Hôtel de Ville Bain-de-Bretagne ☎ 02 99 43 86 50
Relais Assistantes maternelles de la CAF	Permanences tous les mardis sur rendez-vous de 9h30 à 12h. Réunion infos parents un mardi par mois à 14h sur inscription. Espace Véréal (locaux Halte-garderie municipale, face à la gare routière), avenue du Général Patton. Renseignements : Mme Queré ☎ 06 75 52 65 91.
SPANC	<b>Le SPANC - Service Public d'Assainissement Non Collectif</b> Assure le contrôle de conception et d'implantation pour les constructions neuves ou celles en rénovation (tous les projets d'assainissement autonome doivent être soumis au SPANC pour avis), le contrôle de réalisation des travaux et le contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien des installations. Renseignements à la Communauté de la Communes au 02 99 43 70 80.

## COMMERCANTS - ARTISANS à SAULNIÈRES

<b>AM'CALINE</b> Commerce multiservices-pizzeria	11,13 rue des Paludiers	<b>02 99 44 67 45</b>
<b>BESSEVE TP</b> Terrassement—assainissement	La Croix Blanche	<b>06 70 71 27 49</b>
<b>ESNAULT Jean-Luc</b> Paysagiste	Le Casseul	<b>02 99 44 61 59</b>
<b>FLASQUIN Jean-Yves T.P.F</b> Travaux publics	La Belle Épine	<b>02 99 44 65 04</b>
<b>JOUON Claude</b> Location Animation Sonorisation Lumières	La Croix Blanche	<b>06 85 71 91 59</b>
<b>J P G</b> Multiservices	Le Boulai	<b>06 85 86 83 83</b>
<b>LEBLAY Entreprise</b> Bâtiments portails clôtures	6 rue de l'Étang	<b>02 99 44 60 29</b>
<b>LE SAULNIER</b> Restaurant bar	5 rue des Paludiers	<b>02 99 44 64 56</b>
<b>MANJARD Créations</b> Paysagiste	L'Afféagement	<b>02 99 44 79 64</b>
<b>MICHEL François</b> Élagage - abattage difficile - taille de haies	La Vieille Cour	<b>02 99 44 69 13</b>
<b>PONEY CLUB DES VALLONS</b>	La Rivière Breton	<b>06 83 16 10 32</b>
<b>P.P.S. PHILIPOT Plomberie Service</b> Neuf et rénovation	La Jouaudière	<b>06 75 60 80 72</b>
<b>RIBAUT (SAS)</b> Charcuteries artisanales	Laboratoire Les Pointellières	<b>02 99 44 64 44</b>
<b>RIGAUD Gérard</b> Plomberie chauffage	12, rue des Paludiers	<b>02 99 44 65 48</b>



**Saulnières - Classes 2012**